

## Le 1<sup>er</sup> mars 2021

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge **À HUIS CLOS**, le premier jour de mars 2021 à 19h30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Micheline Dufour, Ginette Simard Gendreau, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire-trésorière Suzanne Marcoux est présente.  
Aucun public - assemblée à huis clos enregistrée sur plateforme zoom.  
Le maire ouvre la séance à 19h30

**30-21**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Carole Dansereau

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que lu en ajoutant un point à Varia :

- Offre d'achat du 711 Gauvin/ Servitude à la propriété;

**\*ADOPTÉ\***

**31-21**

### **Adoption avec dispense de lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021**

Proposé par Ginette Simard Gendreau

Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021 soit adopté tel que rédigé.

**\*ADOPTÉ\***

*La directrice générale dépose le rapport financier mensuel du mois de février 2021.*

**32-21**

### **Comptes à payer**

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU que le paiement des comptes suivants soit approuvé :

Cotisations employeur fédérales (février) payé	976,42
Cotisations employeur provinciales (février) payé	2 738,63
Élus	2 649,20
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	10 592,92
Pompiers	4 064,93
Serge Harbec (Achat boîte postale HV + Poignée trou d'homme) payé	301,86
Régie intermunicipale (Janvier-enfouiss ordures : 10,99 T / compostage : 4,63 T )	1 324,11
Sani-Éco (recyclage janvier 2021 3,84 T.M.)	309,05
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,49
Hydro-Québec (éclairage public ) payé	273,85
Hydro-Québec (Hôtel de Ville ) payé	1 596,01
Hydro-Québec (caserne) payé	287,81
Hydro-Québec ( 2 postes de pompage) payé	384,84
Hydro-Québec (711 Gauvin) payé	29,43
Vidéotron(caserne) payé	82,46
Télébec (site de traitement) payé	86,24
Vidéotron (Hotel de Ville et postes de pompage) payé	249,60
Marché Gendreau (essence voirie et service incendie)	469,73
Orizon mobile (réparation radio et remplacement batterie)	215,52
Poste Canada (publipostage journal AMI janvier)	39,34
Chauffage P.Gosselin (Mazout caserne 375,7 L janvier et 560,40 L février)	905,53
John Deere Financial (Chargeur batterie Service incendie)	117,25
Communications Plus (location temps d'antenne, 1 mois)	87,38
Papeterie Coupal ( caisses de papier )	135,65
Pharmacie Maryse Lorrain (produits pour trousse de secours)	30,64
Pomplex inc. (Problème de flottes PP2 )	831,67

Fernand Tougas (Entretien véhic SSI et tracteur voirie)	293,10
Cauca (frais annuels)	229,95
Copicom (contrat photocopieur)	337,22
Mécanique LACO (liquide servo direction pick up voirie)	13,40
Atelier La Fleuriste (fleurs semaine des enseignants)	95,43
Distribution d'eau RCI (nettoyage 2 refroidisseurs )	64,28
Centre Mécanique Laverdière (Changer chaîne du souffleur)	213,45
Purolator inc. (Frais transport analyse eaux usées février et fourniture bureau)	11,12
Financière Banque Nationale ( intérêts pour règlement d' emprunt 335-10, citerne) payé	11 969,00
MRC Brome Missisquoi (quotes part 2021, 1er versement/2)	34 530,50
Groupe Environex inc. (analyses eaux usées JANVIER)	198,04
Ville de Cowansville (frais administratifs oct à déc 2020+ Quote part 2021)	631,80
l'Homme & fils (Ballast et fils électriques Hôtel de ville)	41,64
Société Assurances Automobiles du Québec (immatriculation de 5 véhic+ tracteur) payé	3 641,28
Groupe Guérin (Location ultra violet mars à mai 2021)	158,63
Tetra Tech (Honoraires assistance technique -site de traitement)	757,21
Tétra-Tech (Assistance technique ponceaux et routes St-Edouard et des Rivières)	3 449,25
Ville de Bedford (collectes matières résiduelles février 2021 + récupération verre)	5 744,67
Outillage Rioux GDB (compresseur à air voirie)	344,91
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,) FÉVRIER 2021	988,79
Transport Hanigan ( déneigement chemins+ sel et abrasifs 2020-2021 4/ 5)	21 746,22
	<b>114 259,45</b>

*Je soussignée certifie par les présentes sur mon serment d'office qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2021.*

**\*ADOPTÉ\***

### **33-21 Offre de service Tetra Tech**

Considérant l'offre de service de Tetra Tech pour la préparation d'un argumentaire incluant l'adaptation de l'étude de justification pour le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour la station d'épuration des eaux usées;

Il est proposé par Carole Dansereau  
Appuyé par Ginette Simard Gendreault  
ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre de service de Tetra Tech pour la préparation d'un argumentaire incluant l'adaptation de l'étude de justification pour le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour la station d'épuration des eaux usées pour un montant de 4 500 \$ plus les taxes applicables.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

### **34-21 Pôle de Bedford - Mobilisation citoyenne et plan d'action pour la relance socio-économique : contribution municipale**

**CONSIDÉRANT** que le pôle de Bedford est composé de 8 municipalités, soit la Ville de Bedford et 7 communautés rurales que sont le Canton de Bedford, Notre-Dame-de-Stanbridge, Pike River, Saint-Armand, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Stanbridge East et Stanbridge Station (ci-après le « Pôle de Bedford »);

**CONSIDÉRANT** que depuis la crise du secteur manufacturier, le tout jumelé à l'industrialisation de l'agriculture, le tissu socio-économique des communautés du pôle de Bedford ne cessent de déperir;

**CONSIDÉRANT** que la population est en décroissance dans la totalité des municipalités, que l'âge des citoyens augmente et que la valeur des logements stagne considérablement, voire diminue dans certains cas;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs élus du pôle de Bedford tentent depuis plusieurs années de trouver des solutions pour renverser la situation actuelle afin de maintenir les services (de proximité, de santé et d'éducation), les emplois et la valeur des résidences;

**CONSIDÉRANT** que le Pôle de Bedford désire retenir les services de firme(s) de consultants ayant une expertise en mobilisation citoyenne, en réalisation de consultation citoyenne et en développement stratégique afin d'alimenter la réflexion et ayant l'expertise nécessaire afin de réaliser un plan d'action pour la relance socio-économique des huit municipalités formant le pôle de Bedford;

**CONSIDÉRANT** que la démarche souhaitée permettra :

- D'informer la population et des acteurs socio-économiques sur les enjeux qui affectent leur communauté et d'en connaître leur opinion;
- De favoriser leur participation dans la recherche de solutions concrètes et la mise en œuvre d'actions favorisant la relance socio-économique;
- D'évaluer la possibilité et faisabilité pour les municipalités de mettre en commun certain de leurs services et de leurs ressources humaines ;
- De déterminer les opportunités probantes de projets porteurs au développement social et économique du pôle;
- D'identifier les partenariats externes à conclure ou les relations économiques à mettre en place (autres pôles de la MRC, régions limitrophes, États-Unis, etc.).

**CONSIDÉRANT** que 50 000 \$ en subventions a été accordé pour la relance économique du pôle de Bedford;

**CONSIDÉRANT** que la firme Raymond Chabot Grant Thornton a déposé une offre de services pour l'élaboration d'un Plan de relance socioéconomique et d'actions concertées pour le pôle de Bedford pour un montant de 71 000 \$ avant taxes et que l'offre de services est conforme aux attentes.

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a été nommée responsable de la gestion du projet (demandes de subventions, devis technique du mandat, offres des consultants, communication aux autres municipalités du pôle, etc.).

**CONSIDÉRANT** que le coût total du projet avec les taxes non remboursables et les autres dépenses s'élève à 80 000 \$.

**CONSIDÉRANT** que les 7 municipalités participantes à l'élaboration du plan d'action doivent contribuer un total de 30 000 \$ et que les maires des 7 municipalités souhaitent que la contribution municipale soit répartie selon la population de chaque municipalité.

**Il est proposé par Micheline Dufour  
Appuyé par Robert Gaboriault  
ET RÉSOLU :**

D'accepter, à titre d'organisme responsable du projet, l'offre de services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

De contribuer un montant de 3014 \$ basé sur une population de 673 au projet d'élaboration du plan de la relance socio-économique et d'actions concertées des municipalités du pôle de Bedford.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**35-21 Sani Eco / Addenda au contrat concernant le traitement des matières recyclables**

Considérant les négociations au contrat avec Sani Eco pour le traitement des matières recyclables;

Considérant qu'une demande d'autorisation a été acheminée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) afin de modifier le contrat (résolution no 133-20);

Considérant la réponse du MAMH en date du 22 février 2021, la municipalité pouvant procéder à la signature de l'addenda par ses propres pouvoirs sans une autorisation de leur part, car l'addenda est jugé comme un accessoire au contrat selon l'article 938.0.4 du Code Municipal;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot  
Appuyé par Robert Gaboriault  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et la directrice générale à la signature de l'addenda au contrat de Sani Eco pour le traitement des matières recyclables et d'effectuer le paiement des frais supplémentaires pour l'année 2020.

**\* ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**36-21 Affectation du surplus accumulé non affecté vers le surplus affecté de 500 000 \$ pour le site de traitement des eaux usées**

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Ginette Simard Gendreau

ET RÉSOLU d'autoriser l'affectation du surplus accumulé non affecté vers le surplus affecté pour un montant de 500 000 \$ pour le site de traitement des eaux usées.

**\*ADOPTÉ\***

**37-21 Adoption du rapport annuel 2020 AN 4 – Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie**

Considérant que le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 1 juillet 2016;

Considérant que chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

Considérant que pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, un fichier Excel a été élaboré. Ce fichier comporte cinq (7) onglets soit : Page titre, Sommaire, IP (indicateur de performance), PMO (plan de mise en œuvre), graphique (indicateur de performance sous forme de graphique), DSI-2003 et DSI-2003 (véhicule). Un huitième onglet est ajouté au rapport des municipalités qui comportent un service de sécurité incendie : Accident-Incident de travail ;

Considérant que le rapport annuel 2020 An 4 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge;

Considérant que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a pris connaissance du rapport d'activités annuel 2020 An 4;

Il est proposé par Robert Gaboriault  
Appuyé par Ginette Simard Gendreault  
ET RÉSOLU :

Que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge adopte le rapport d'activités annuel 2020 An 4 en lien avec le Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC de Brome-Missisquoi. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités de la MRC Brome-Missisquoi et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

**\*ADOPTÉ\***

**38-21 Entente avec la firme Prévention Focus pour la formation de deux pompiers**

Proposé par Jean-Pierre Morlot  
Appuyé par Carole Dansereau  
ET RÉSOLU :

D'autoriser la formation pompier 1 pour les pompiers, Franz Helg et Sylvain Dagenais avec la firme Prévention Focus au montant de 9 954 \$ plus les taxes applicables.

D'autoriser la directrice générale à la signature du contrat de Prévention Focus.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**39-21 Remplacement des flottes au PP2**

Proposé par Roger Santerre  
Appuyé par Robert Gaboriault  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le remplacement des flottes au PP2 selon l'estimation de Pompex au montant de 1 472,63 \$ plus les taxes applicables.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**40-21 Engagement concernant la petite école chemin St-Charles**

Considérant que le Comité de développement Stanbridgeois, par résolution en date du 8 juin 2020, se départit de ses engagements de la petite école sur le chemin St-Charles et que selon l'entente signée en date du 26 février 2004, la petite école doit revenir à son propriétaire Marcel Heyligen;

Il est proposé par Carole Dansereau  
Appuyé par Ginette Simard Gendreault  
ET RÉSOLU :

Que le Conseil ne prenne pas l'engagement de la petite école et demande à ce qu'il soit retourné à son propriétaire Marcel Heyligen.

**\*ADOPTÉ\***

**41-21 Autorisation de formation pour l'agente de bureau**

Proposé par Jean-Pierre Morlot  
Appuyé par Roger Santerre  
ET RÉSOLU :

D'autoriser la formation Excel d'une durée de 15 heures au montant de 135 \$ taxes incluses pour l'agente de bureau.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

42-21

**Modifications de la responsabilité des dossiers des élus municipaux**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Ginette Simard Gendreau

ET RÉSOLU :

De nommer le conseiller Jean-Pierre Morlot responsable du dossier Sécurité publique, Sécurité civile, Service de sécurité incendie et de nommer le conseiller Robert Gaboriaux responsable du dossier de l'environnement et de l'hygiène du milieu.

**\*ADOPTÉ\***

**VARIA :**

43-21

**Offre d'achat du 711 Gauvin/ Servitude à la propriété**

Considérant que la municipalité a accepté l'offre d'achat de 9391 -1808 Québec inc. (Stéphane Labarre) pour l'immeuble du 711 Gauvin Notre-Dame-de-Stanbridge (no lot 4 376 473) au montant de 40 000 \$ par résolution no 20-21;

Considérant que selon un jugement de la Cour supérieure no 460-17-001511-112 en date du 22 avril 2014 faisant état d'une ancienne servitude concernant la propriété du 711 Gauvin et de l'ancien hôtel qui est maintenant un immeuble à logements ayant pour adresse le 985 à 993 rue Principale;

Considérant que la municipalité a obtenu l'avis juridique de leur avocat sur ce jugement et que ce dernier mentionne que la servitude a perdu son objet et qu'elle est par conséquent éteinte, car l'ancien hôtel n'est plus exploité et est maintenant un immeuble à logements;

Il est proposé par Roger Santerre

Appuyé par Ginette Simard Gendreau

ET RÉSOLU :

Que la municipalité s'engage, advenant un litige avec les propriétaires du fonds dominant en lien avec ladite servitude seulement, à régler la situation et en assumer les frais pour une durée maximale de 5 ans.

Que la municipalité entreprendra des démarches pour modifier son règlement de zonage afin d'y interdire l'exploitation d'hôtels, bars et brasseries dans ce secteur (zone M-1).

**\*ADOPTÉ\***

La levée de l'assemblée est demandée par Micheline Dufour à 20 :36.

*Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Daniel Tétreault  
Maire

Suzanne Marcoux  
Secrétaire-trésorière